

## **Travaux du réseau de chaleur métropolitain**

Rien ne se perd... Tout se récupère ! Vos déchets, une fois arrivés au centre de Valorisation Énergétique d'Halluin, vont être utilisés pour chauffer quelques 60 000 logements et bâtiments de la MEL.

### **Création d'une « autoroute de la chaleur »**

Pour la mise en place de travaux d'optimisation de la Performance Énergétique, la MEL a mandaté la société COVALYS. Celle-ci réalise le déploiement d'un réseau de transport de chaleur depuis le Centre de Valorisation Énergétique d'Halluin vers les réseaux de chaleurs urbains de Lille et Roubaix.

#### **Qu'est qu'un réseau de chaleur urbain ?**

Aussi appelé réseau de chauffage urbain, il s'agit d'une installation distribuant à plusieurs utilisateurs-clients de la chaleur produite par un ou plusieurs chaufferie(s), via un ensemble de canalisations de transports de chaleur. Un réseau de chaleur permet de récupérer et transporter de l'énergie thermique issue du traitement thermique des déchets ménagers de la MEL. Il permet ainsi d'alimenter des bâtiments communaux, privés et industriels.

#### **Pourquoi un réseau de chaleur ?**

Parce qu'il permet de répondre aux engagements du Plan climat Territorial de la MEL et parce qu'il constitue un pilier de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015. Il permet de contrôler les ressources locales des déchets. Le recours aux énergies renouvelables et récupération permet aussi une baisse des émissions de CO<sup>2</sup>. Enfin, il permet une stabilité et une compétitivité des prix du réseau de chaleur.

### **Les travaux sur le territoire Madeleinois**

Les travaux seront découpés en 7 phases qui s'étaleront jusqu'à la fin août 2019. Ils seront réalisés de 7h30 à 17h.

#### **1ère phase, jusqu'au 5 avril**

- Avenue de la République : voie hors gabarit (voie "pompiers") sur le tronçon entre l'avenue Saint-Maur et la rue Berthelot
- Durée prévisionnelle : 6 semaines. Pour permettre la circulation, le stationnement sera interdit sur la latérale. La circulation sera réduite à une voie sur la partie centrale du Grand Boulevard en direction de Lille. La piste cyclable sera fermée pour le stockage du matériel. Les cyclistes seront invités à emprunter les voies latérales.

Le stationnement sera interdit sur la latérale pour maintenir la circulation automobile. En partie centrale, la circulation sera réduite à une voie vers Lille.

#### **2ème phase**

- Avenue de la République : voie hors gabarit entre la rue Berthelot et le carrefour Botanique
- Durée prévisionnelle : 3 semaines. Pour permettre la circulation, le stationnement sera interdit sur la latérale. Le carrefour Botanique sera fermé à la circulation mais un cheminement piéton sera maintenu. La circulation sera réduite à une voie sur la partie centrale du Grand Boulevard. La piste cyclable sera fermée pour le stockage du matériel. Les cyclistes seront invités à emprunter les voies latérales.

#### **3ème phase**

- Avenue de la République : voie hors gabarit sur le tronçon entre la rue du docteur Legay et l'avenue

Simone

- Durée prévisionnelle : 5 semaines. Pour permettre la circulation, le stationnement sera interdit sur la latérale. La circulation sera réduite à une voie sur la partie centrale du Grand Boulevard. La piste cyclable sera fermée pour le stockage du matériel. Les cyclistes seront invités à emprunter les voies latérales.

## 4ème phase

- Avenue de la République : voie latérale comprise entre l'avenue Simone et la rue Paul Doumer
- Durée prévisionnelle : 5 semaines. Pendant cette phase, le stationnement et la circulation seront interdits sur la voie latérale (un accès riverains le soir et week-end sera néanmoins ouvert sur les 50 premiers mètres). La piste cyclable sera fermée avec une déviation des cyclistes vers les avenues Simone et Germaine afin de rejoindre la rue Paul Doumer ou l'autre voie latérale. Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers par l'avenue Simone qui sera mise en sens unique, et l'avenue des Fleurs pour rejoindre la rue Paul Doumer. Les camions seront quant à eux déviés depuis l'avenue Saint-Maur.

## 5ème phase

- Avenue de la République : place du Romarin
- Durée prévisionnelle : 3 semaines. La place du Romarin sera fermée à la circulation. Les véhicules légers seront déviés par l'avenue Simone, qui sera mise en sens unique, et l'avenue des Fleurs pour récupérer la rue Paul Doumer et repartir vers Lille. Les poids lourds seront déviés à partir de l'avenue Saint-Maur pour leur permettre de récupérer la rue du Général de Gaulle.

## 6ème phase

- Avenue de la République : voie latérale, de la rue Paul Doumer vers Lille.
- Durée prévisionnelle : 5 semaines. Une déviation sera mise en place par la rue Paul Doumer, l'avenue de Kaarst et la rue de la Communauté afin de rejoindre le boulevard Pasteur.

## 7ème phase

- Avenue de la République : traversée du carrefour Pasteur
- Durée prévisionnelle : 4 semaines. Poursuite des travaux sur le territoire de Lille.

## Chantier & informations pratiques

### Collecte des déchets

Elle s'effectuera en priorité dans les secteurs impactés entre 6h et 7h.

### Déménagements et emménagements

Des aménagements de chantier permettront leur organisation. N'hésitez pas à prendre contact, le plus tôt possible, avec le service urbanisme pour réaliser des aménagements adéquats.

### Stationnement

Afin de compenser les pertes de stationnement, entre la rue du Dr Legay et la rue Paul Doumer, la Ville ouvrira le parvis de l'église Notre Dame de Lourdes à un stationnement exceptionnel et temporaire : soit une quinzaine de places (en complément du parking existant de 25 places) pendant les phases 3, 4 et 5 soit du 29 avril au 5 juillet.

D'autres réflexions sont actuellement en cours comme l'ouverture de places au sein d'entreprises implantées au Romarin ou encore l'ouverture du terrain du Tir à l'arc, dans sa partie située rue Paul Doumer.

## **Indemnisation des commerçants**

Vous êtes artisans ou commerçants avec vitrine sur rue ? Vous êtes impacté par les dispositions du chantier et 75% de votre chiffre d'affaire est réalisé sur place ? La Ville a souhaité qu'une procédure d'indemnisation puisse vous être ouverte auprès de la société COVALYS en charge de la maîtrise d'ouvrage des travaux.

### **Service Urbanisme**

160 rue du Général de Gaulle  
59110 La Madeleine  
France

[03 20 12 79 82](tel:0320127982)  
[service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr)

### **LE SAVIEZ-VOUS ?**

Ce projet phare est une réponse innovante aux enjeux de la transition énergétique : pose de 2 canalisations calorifugées (aller-retour) sur un linéaire de 20km. Ce réseau est l'un des plus longs réseaux de transport d'énergie en France. Il sera complètement opérationnel fin 2020.

### **Commerces ouverts !**

Pendant la durée des travaux de la phase 1, les commerces de l'avenue de la République restent ouverts.

### **QUELQUES CHIFFRES**

- 38% rendement actuel du CVE
- 63% : rendement prévisionnel en 2023
- 20km de réseau
- 10km de réseau à partir du Lycée Pasteur de Lille en passant par le futur Tribunal de Grande Instance

Publié le 29 janvier 2019